

« Aucune suspicion tolérée »

WALLONIE Paul Magnette rappelle les fonctionnaires à leur devoir

- ▶ Le ministre-président refuse que l'affaire Tonneaux salisse toute l'administration régionale.
- ▶ Il garantit la protection aux agents qui voudraient dénoncer des dérives.

Plutôt discret depuis la révélation d'importants détournements de fonds au sein de l'Office wallon des déchets, Paul Magnette (PS) s'est exprimé avec force ce mercredi en séance plénière du parlement régional. Opposition comme majorité, tous les groupes politiques ont admis que l'on torde le règlement tatillon de l'assemblée afin que celle-ci tienne un débat inopiné sur ces événements dévastateurs, au lendemain de vingt heures d'auditions en commission de l'Environnement.

Cette séance marathon a laissé des traces. Elle a confirmé le scénario invraisemblable des détournements et de leur découverte, mais surtout l'absence de contrôle qui a permis à René Tonneaux d'agir en toute impunité. Au-delà, ce dossier témoigne de difficultés internes entre les services en charge de la politique de déchets. D'aucuns veulent dégager des responsabilités, jusqu'au gouvernement.

L'opposition est outrée et ne s'en cache pas. Elle estime qu'il faut tirer les leçons politiques de ce qui était à l'origine un simple fait divers. Pour Pierre-Yves Jeholet (MR), « le CDH veut étouffer le scandale », parce que le ministre de l'Environnement est Carlo Di Antonio. Stéphane Hazée (Ecolo) estime quant à lui que « la coalition PS-CDH met le couvercle sur le dossier en privant le parlement de l'accès à des documents et en refusant des auditions en commission ».

Très attendu, le ministre-président s'est dit « profondément en colère depuis l'annonce de ces faits isolés, mais gravissimes et qui jettent surtout l'opprobre sur l'ensemble de l'administration wallonne, ce qui est injuste ». Tout cela, ajoute-t-il « anéantit les efforts menés pour améliorer l'image de la Wallonie et sur les progrès enregistrés en matière de gouvernance ».

Paul Magnette a profité de la tribune du parlement pour lancer un appel aux 10.000 fonctionnaires wallons : « Je refuse de me contenter du sentiment qu'il y a peut-être des poches de malversations ou des suspicions sur certains comportements en Wallonie. Je rappelle que les fonctionnaires ont le devoir de porter à la connaissance de leur hiérarchie ou de la justice les faits délictueux qu'ils constateraient. Je les invite, s'ils savent des choses, à s'exprimer sans crainte. Ils seront protégés. »

« Je les invite, s'ils savent des choses, à s'exprimer sans crainte. Ils seront protégés » PAUL MAGNETTE

Le propos est étendu à l'ensemble des citoyens wallons : « S'ils constatent des problèmes, ils doivent prendre contact avec le médiateur. C'est une contribution civique, pas de la délation. »

Pour le reste, le ministre-président wallon demande que l'on dépasse l'affaire Tonneaux : « Toute la transparence doit être faite sur cette malheureuse histoire. Mais il faut un avant et un après cette crise à l'Office des déchets. A toute chose malheur est bon. Il faudra réformer tout ce qui doit l'être. Je mettrai tout mon poids politique dans la balance afin que les réformes nécessaires soient engagées. Cela fera peut-être apparaître le constat que certaines structures actuelles sont inefficaces ou redondantes. Il faudra en tirer toutes les conséquences. »

Le discours de Paul Magnette

a été plutôt bien perçu (on a même vu quelques députés de l'opposition libérale oser de prudents applaudissements). Mais l'affaire Tonneaux n'a pas fini de faire des dégâts dans le paysage politique régional : le MR et Ecolo sont plus décidés que jamais à « aller au bout des choses ».

Le prochain rendez-vous est déjà fixé au jeudi 24 mars dans l'enceinte du même parlement régional. Paul Magnette prononcera ce jour-là son discours annuel sur l'état de la Wallonie, avec répliques de tous les chefs de groupe. L'affaire Tonneaux sera toujours dans tous les esprits. ■

ERIC DEFFET

AGENDA

Et maintenant, on fait quoi ?

Trente heures de débats en commission dont vingt entre mardi matin et mercredi à l'aube, un débat en plénière avec le ministre-président qui appelle à dépasser « cette malheureuse histoire » : le parlement de Wallonie en a-t-il fini avec l'affaire Tonneaux et les manquements dans le contrôle de l'administration dont elle témoigne ? Rien n'est moins sûr. La majorité PS-CDH rechigne à accepter de nouvelles auditions, dont celle de Benoît Lutgen (CDH), ancien ministre de l'Environnement. Mais l'opposition n'a pas dit son dernier mot : l'agenda des travaux parlementaires sera à l'ordre du jour de la prochaine conférence des présidents de l'assemblée. MR et Ecolo répètent vouloir « aller au bout des choses ». Le cas échéant, l'expédition politique ne serait envisageable qu'après les vacances de Pâques.

E.D.